

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 084-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.274

Déposée le: 26.04.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Gullotti (Tramelan, PS) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1054/2018 du 17 octobre 2018
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –



Coup de pouce aux artisans : demande d'adhésion du canton de Berne à l'Association des Métiers d'Art de Suisse

Fondée en 2016, l'Association Suisse des Métiers d'Art a pour but de mettre en valeur et de préserver les métiers d'arts en Suisse. Ses principales missions sont d'inventorier ces professions, de coordonner la participation suisse aux Journées européennes des métiers d'art, d'honorer et récompenser les artisans d'art exerçant en Suisse.

Plusieurs cantons sont membres de l'association, à savoir Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin Valais et Vaud.

Malgré la promotion faite pour des manifestations qui ont lieu sur territoire bernois, dont les Championnats suisses des métiers « SwissSkills » annoncés pour septembre 2018 et que le canton de Berne souhaite voir régulièrement organisés sur son territoire, celui-ci n'en est pas membre.

Or, les associations de promotion touristique et économiques bernoises et les professionnels de ces métiers d'exception auraient beaucoup à gagner à ce que le canton de Berne s'associe officiellement à la démarche.

Il existe notamment dans le Jura bernois des artisans qui font vivre ou maintiennent le souvenir de métiers d'antan disparus aujourd'hui ou encore exercés : horloger, forgeron, facteur de piano,

souffleur de verre, muretier pierre sèches, menuisier, carrossier, céramiste, maroquinier et tant d'autres.

Les Journées européennes des métiers d'art ont attiré en 2017 1,2 million de spectateurs, devenant le premier événement international consacré aux métiers d'art. La Suisse y est associée depuis 2012. Le canton pourrait bénéficier du rayonnement que génère cet événement.

Adhérer à l'association serait une manière de reconnaître le savoir-faire unique de ces personnes, d'encourager de nouvelles vocations, de cultiver le patrimoine artisanal du canton, de promouvoir le tourisme régional et de mettre en valeur le canton de Berne.

Sources :

https://metiersdart.ch/fr_CH

<http://www.jurabernois.ch>

SwissSkills 2018 :

https://www.be.ch/portal/fr/index/mediencenter/medienmitteilungen/suche.meldungNeu.html/portal/fr/meldungen/mm/2018/04/20180404_1244_kurzinformation_ausdemregierungsrat#portalnavrrcsubeleme_782057824

Pour ces raisons, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux interrogations suivantes :

1. Le Conseil-exécutif voit-il une opportunité à adhérer à l'Association Suisse des Métiers d'Art ?
2. Le Conseil-exécutif est-il prêt à soutenir les associations touristiques et économiques régionales dans la mise sur pied de Journées européennes des Métiers d'Art ?

Réponse du Conseil-exécutif

Les Journées européennes des métiers d'art (ci-après JEMA) ont pour objectif de valoriser les savoir-faire qui se sont développés au fil des siècles dans la conception, la création, l'entretien et la restauration d'objets artisanaux. Lors de celles-ci, le grand public est invité à découvrir les ateliers d'artisans d'art de différents métiers, durant un week-end. En 2017, elles ont été organisées dans 19 pays et ont vu la participation de plus d'un million de visiteurs.

La Suisse participe aux JEMA depuis 2012 à l'initiative de la Ville de Genève, rejointe par le Canton de Vaud depuis 2014, par la République et Canton du Jura et la République et Canton de Genève depuis 2015 et, depuis 2016, par la République et Canton de Neuchâtel.

En 2016, l'Association Suisse des Métiers d'Art a vu le jour. Elle est soutenue par différents acteurs privés et institutionnels (notamment l'Office fédéral de la culture et cinq cantons romands). Elle mène actuellement des contacts avec plusieurs cantons, notamment alémaniques, et divers groupements professionnels, pour permettre à cette action de connaître un développement plus large à l'échelle du pays.

Après analyse, le Conseil-exécutif apporte les réponses suivantes aux deux questions posées dans l'interpellation parlementaire :

1. Le Conseil-exécutif soutient l'adhésion du canton de Berne à l'Association Suisse des Métiers d'Art dans la mesure où il estime que cette association poursuit des objectifs propres à valoriser les savoir-faire des artisans du canton. Il estime que des synergies pourraient être trouvées avec les cantons de Neuchâtel et du Jura, qui participent déjà à cette action. A cet effet, le Conseil-exécutif est prêt à s'engager à verser la cotisation annuelle à l'Association Suisse des Métiers d'Art, qui se monte actuellement à 5 000 francs.

Le Conseil-exécutif est d'avis que l'adhésion d'un canton bilingue permettrait de faire le pont entre la Suisse romande, déjà largement partie prenante aux JEMA, et les cantons alémaniques.

2. Si les associations professionnelles, touristiques et économiques régionales devaient décider de s'investir pour l'organisation des JEMA dans le canton de Berne, le Conseil-exécutif étudierait l'éventuelle mise à disposition de ressources humaines et/ou financières de l'administration cantonale en appui à l'organisation de telles journées par ces associations.

Le Conseil-exécutif tient à relever que les métiers d'arts ont été mis en valeur lors de deux manifestations d'importance soutenues récemment par le canton de Berne, à savoir le Salon interjurassien de la formation, qui s'est tenu du 21 au 25 mars 2018 à Moutier, et les SwissSkills 2018, qui ont eu lieu à Berne du 12 au 16 septembre 2018.

Destinataire

- Grand Conseil